**Definitions**

**Jeunesse :**

La jeunesse est à la fois âge et passage : elle constitue un âge de la vie marqué par le passage de l’adolescence vers l’âge adulte. Âge des possibles et des expérimentations, âge des engagements et des choix, la jeunesse est une période d’apprentissage des responsabilités, d’accès à l’indépendance matérielle et de construction identitaire de l’autonomie. Les rythmes et les caractéristiques de ce processus complexe sont variables selon les différents domaines qui concourent à définir les statuts et les rôles adultes. En même temps, la jeunesse est l’âge des classements sociaux et de la confrontation aux inégalités sociales. La jeunesse ne forme pas un ensemble homogène : elle est traversée par des différenciations sociales, liées tout particulièrement aux inégalités en matière de niveau d’études et de qualification.

**Emploi :**

Il existe plusieurs définitions du concept d'emploi. Par exemple le BIT et l'INSEE n'utilisent pas la même définition[1](https://fr.wikipedia.org/wiki/Emploi#cite_note-1).

La notion d'emploi est souvent associée avec celle de [salariat](https://fr.wikipedia.org/wiki/Salariat). En réalité la [rémunération](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9mun%C3%A9ration) peut tout aussi bien prendre la forme :

* d'un traitement, si l'employeur est une personne publique ;
* d'un [salaire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Salaire), si l'employeur est une personne morale ou physique autre que le travailleur ;
* d'[honoraires](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Honoraires_(r%C3%A9tribution)&action=edit&redlink=1) pour les professions libérales les plus classiques. Dans ce cas, il convient de déduire les frais pour obtenir le revenu ;
* de cachets pour les artistes non mensualisés ;
* de piges pour les journalistes non mensualisés ([pigistes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pigiste));
* de [droits d'auteurs](https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_d%27auteur) pour les écrivains ;
* de prélèvement sur les résultats de l'entreprise, pour les autres professions indépendantes (artisan, commerçant, exploitant agricole, profession libérale récentes,…) qui établiront alors des factures.

Au niveau [macroéconomique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Macro%C3%A9conomie), l'*emploi* représente l’ensemble du [travail](https://fr.wikipedia.org/wiki/Travail_(%C3%A9conomie)) fourni au sein d’une [économie nationale](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_nationale), par l’ensemble de la [population active](https://fr.wikipedia.org/wiki/Population_active) qui n’est pas au [chômage](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%B4mage). L’emploi peut être dans le [secteur public](https://fr.wikipedia.org/wiki/Secteur_public) ou dans le [secteur privé](https://fr.wikipedia.org/wiki/Secteur_priv%C3%A9), il peut être [subventionné](https://fr.wikipedia.org/wiki/Subvention) par les [pouvoirs publics](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pouvoirs_publics).

Le fonctionnement et la situation du [marché du travail](https://fr.wikipedia.org/wiki/March%C3%A9_du_travail) national ou local peuvent être évalués au moyen du [taux d'emploi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Taux_d%27emploi) et du [taux de chômage](https://fr.wikipedia.org/wiki/Taux_de_ch%C3%B4mage).

Dans le jargon de la [GPEC](https://fr.wikipedia.org/wiki/GPEC), un *emploi* est un ensemble de tâches et de compétences sous-jacentes, qui permettent de contribuer à l'activité de l'entreprise. Un emploi se décline en *postes de travail* inscrits (ou non) à l'[organigramme](https://fr.wikipedia.org/wiki/Organigramme_(organisation)) de l'entreprise, occupés (ou non) par des employés qui ont les capacités nécessaires pour occuper l'emploi.

Au sens comptable, qu'il s'agisse de [comptabilité nationale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Comptabilit%C3%A9_nationale) ou de [comptabilité d'entreprise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Comptabilit%C3%A9), l'*emploi* désigne le fait d'affecter des ressources à une utilisation donnée.

**Formation :**

Le concept de formation vient du mot latin formatĭo. Il s’agit de l’action de former ou de se former ou le résultat de cette action (donner une forme à quelque chose ou, s’agissant de deux ou de plusieurs personnes ou choses, composer le tout dont elles font partie).

En grammaire, la formation désigne la manière dont un mot se forme d’un autre mot, ou dont un mot passe par ses diverses formes (le pluriel, le temps, le mode, la dérivation, la composition, etc.).

En géologie, une formation est un ensemble des couches ou portions de terrains ou de substances minérales présentant des caractères géologiques et paléontologiques semblables qui paraissent dater de la même époque.

Dans le cadre militaire, par ailleurs, la formation est un mouvement par lequel une troupe ou un corps de bateaux de guerre prend une certaine disposition (ordonnée), et l’état où il/elle se trouve après cette disposition.

De nos jours, la notion de formation a plutôt tendance à être associée à l’idée de formation professionnelle, soit les études, les connaissances et les compétences acquis dans le but de l’insertion, la réinsertion et le recyclage au travail. Cette période d’éducation est très fréquente dans le cas des stages, par exemple.

L’objectif de la formation professionnelle est d’augmenter et d’approprier les connaissances et les compétences des travailleurs tout au long de leur vie. En général, il existe trois types de formation professionnelle, à savoir : la formation professionnelle spécifique ou initiale (destinée aux étudiants qui décident de se lancer dans le monde du travail), la formation occupationnelle (enseignement adressé aux personnes au chômage et aux demandeurs d’emploi, visé à leur insertion ou réinsertion dans le monde du travail) et la formation professionnelle continue (elle concerne les adultes qui travaillent déjà, mais qui souhaitent valoriser les acquis de leur expérience et perfectionner leurs savoir-faire, ce qui contribue pour accroitre l’employabilité).